



Désormais, tous les acteurs de développement devront s'inscrire dans le cadre du Plan national de développement économique et social (PNDES), en relais de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD). La première réunion du comité d'orientation du PNDES, présidée par le Premier ministre, Paul Kaba Thiéba, qui s'est tenue le mardi 15 mars 2015 à Ouagadougou, a permis de valider la démarche pour son élaboration.

Le Plan national de développement économique et social (PNDES) est le nouveau référentiel pour les politiques de développement au Burkina Faso pour la période 2016-2020. Il remplacera ainsi la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD). D'ici au 25 mai 2016, il devrait être soumis au Conseil des ministres. La première réunion du comité d'orientation et de supervision du PNDES organisée le 15 mars 2016 a permis aux différents acteurs de développement à savoir l'Etat, les collectivités territoriales, la société civile et les partenaires techniques et financiers de prendre connaissance de ses objectifs et la démarche de son élaboration. Pour le Premier ministre, Paul Kaba Thiéba, au terme de la mise en œuvre de ce plan, le Burkina Faso devrait en finir définitivement avec la pauvreté. « Avec le PNDES, finie la politique de saupoudrage qui consiste à éteindre les incendies au cas par cas. En effet, le gouvernement va s'attaquer aux problèmes structurels », a-t-il déclaré. De son avis, ces problèmes sont de trois ordres. Il a cité d'abord les questions de gouvernance. Ensuite, la qualité du capital humain constitue le deuxième problème auquel le PNDES devrait s'attaquer. A ce sujet, le chef du gouvernement évoque les questions de santé, d'éducation et l'enseignement supérieur qui constitue maintenant une priorité. La dernière problématique est la transformation structurelle de l'économie pour la placer sur une trajectoire de croissance forte, durable et inclusive.

Selon le secrétaire exécutif de la SCADD, Seglaro Somé, le PNDES n'est pas une remise en cause de toutes les politiques menées auparavant au Burkina Faso. En effet, son élaboration va s'appuyer sur les acquis de la SCADD ainsi que sur les différents travaux réalisés par les acteurs tels que les résultats des consultations nationales en vue de l'agenda post- 2015, la vision Burkina 2025, les objectifs de développement durable, entre autres. A l'en croire, le PNDES va sonner le glas des politiques publiques parfaites sur le papier mais dont la mise en œuvre pose problème. Et pour cause, l'un des principes qui guide son élaboration est la Gestion axée sur les résultats (GAR), c'est-à-dire que le processus est focalisé sur les résultats à atteindre à travers la responsabilisation des acteurs pour plus d'efficacité et d'efficacé.

Outre la redevabilité que prône le GAR, le leadership national qui signifie que le gouvernement conduit les travaux à travers le ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, l'inclusion qui permet de prendre en compte toutes les catégories d'acteurs de développement et d'appeler leur participation sont les autres principes qui vont sous-tendre l'élaboration du nouveau référentiel de développement du Burkina Faso.

Des attentes particulières selon les acteurs

A l'issue de la présentation des objectifs et la démarche du plan de développement économique et social, les parties ont unanimement salué cette nouvelle vision et se sont engagées à accompagner son processus d'élaboration. En outre, certaines ont évoqué des préoccupations particulières. C'est le cas notamment du secteur privé représenté par le directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie, Franck Tapsoba qui a soutenu que le secteur privé attend une réforme du cadre juridique des marchés publics, la promotion du partenariat public/privé ainsi que des pôles de croissance. Le représentant de la troïka des partenaires techniques et financiers, Georges Ternes, par ailleurs chargé d'affaires au Grand-Duché de Luxembourg a relevé, quant à lui, la nécessité de rendre disponibles les statistiques et indicateurs pour le suivi du plan et de définir des priorités. Une requête que partage le ministre en charge de l'enseignement supérieur, Michel Filiga qui a souhaité que l'enseignement soit clairement inscrit au nombre des priorités afin de donner les moyens au secteur de juguler tous les problèmes qu'il connaît en ce moment. En plus du comité d'orientation et de supervision, le dispositif d'élaboration du PNDES comprend des comités techniques qui vont se pencher sur les problèmes structurels sus-cités et un secrétariat technique composé de plusieurs groupes spécialisés. Aussi à la fin de la rencontre, le président du COS a invité les différents membres à travailler activement pour que le document soit disponible à la date prévue.

Référentiel de développement : En avant pour le PNDES

Écrit par Sidwaya

Mercredi, 16 Mars 2016 09:32 - Mis à jour Mercredi, 16 Mars 2016 09:39

Nadège YE

Sidwaya